



avec



**France
Rénov'**

Le service public pour mieux
rénover mon habitat

RAPPORT D'ACTIVITE

2023

0 808 800 083
www.areve83.fr
contact@areve83.fr

Immeuble Insula
209 Rue du Maréchal Gallieni
Fréjus

Pépinière d'entreprise - Bât. B
129 Avenue de la 1^{ère} Armée
Draguignan

Permanences
Fayence
Salernes
Le Muy
Montauroux

AREVE ESPACE CONSEIL FRANCE RENOV DE L'EST VAR

Les **Espaces Conseil France Rénov'** proposent un service indépendant d'information, de conseil et d'accompagnement des particuliers ayant des projets de rénovation, qu'ils soient propriétaires, locataires ou syndicats de copropriétaires.

Les informations et les conseils délivrés sont gratuits et personnalisés.

Les missions des espaces conseil France Rénov' sont définies dans le code de l'Energie.

Code de l'Energie - Livre II - Titre III

Article L232-1

Le service public de la performance énergétique de l'habitat vise à accroître le nombre de projets de rénovation énergétique et à encourager les rénovations performantes et les rénovations globales, définies au 17° bis de l'article L. 111-1 du code de la construction et de l'habitation. Il assure l'information, le conseil et l'accompagnement des consommateurs souhaitant diminuer leur consommation énergétique.

Le service public de la performance énergétique de l'habitat favorise la mobilisation des professionnels et du secteur bancaire, l'animation d'un réseau de professionnels et d'acteurs locaux et la mise en place d'actions facilitant la montée en compétences des professionnels.

Article L232-2

Modifié par LOI n°2022-217 du 21 février 2022 - art. 160 (V)

Le service public de la performance énergétique de l'habitat comporte un réseau de guichets d'information, de conseil et d'accompagnement, sous réserve de l'article L. 232-3, à la rénovation énergétique, dont les compétences techniques, juridiques, financières et sociales sont équivalentes sur l'ensemble du territoire national.



LE SERVICE PUBLIC DE LA RÉNOVATION DE L'HABITAT DANS LE VAR



LE DÉPARTEMENT



27 communes / 255.000 hab.

Notre Territoire d'intervention

Estérel Côte d'Azur Agglomération		
Les Adrets de l'Estérel	Fréjus ●	Puget-sur-Argens
Roquebrune-sur-Argens	Saint-Raphaël	
Dracénie Provence Verdon Agglomération		
Ampus	Bargème	Bargemon
Callas	Châteaudouble	Claviers
Comps-sur-Artuby	Draguignan ●	Figanières
Flayosc	La Bastide	La Motte
La Roque-Esclapon	Le Muy ●	Les Arcs-sur-Argens
Lorgues	Montferrat	Saint-Antonin-du-Var
Salernes ●	Sillans-la-Cascade	Taradeau
Trans-en-Provence	Vidauban	
Communauté de Communes du Pays de Fayence		
Bagnols-en-Forêt	Callian	Fayence ●
Mons	Montauroux ●	Saint-Paul-en-Forêt
Seillans	Tanneron	Tourettes

● PERMANENCE
● LOCAUX

GIP AREVE

L'équipe



Martine ARENAS
Présidente



Fabrice VITEAU
Directeur



Julien LYAN
Directeur technique



Flavie SCHRYVE
Conseillère



Emmanuel DEBAILLEUX
Conseiller

Annie CANAT-SIMON
Agent comptable

Les membres de l'Assemblée Générale

Conformément à sa convention constitutive, l'AREVE est dirigée par une assemblée générale composée d'élus du territoire. Chaque EPCI dispose d'un nombre d'élus défini par rapport à sa population et au nombre de résidences principales sur son territoire. Lors de l'Assemblée Générale du 22/10/2020, Mme Arenas a été élue Présidente.

L'entrée dans le programme SARE (Service d'accompagnement à la Rénovation Énergétique) en 2021 a fait entrer le Conseil Départemental du Var comme nouveau partenaire en sa qualité de «porteur associé».

Le GIP AREVE

Un Groupement d'intérêt public permet à des partenaires publics de mettre en commun des moyens pour la mise en œuvre de missions d'intérêt général.

Créés en 1982 pour les seuls besoins du secteur de la recherche, ils ont connu un essor dans de nombreux domaines de l'action publique.

Depuis le 1er janvier 2022, l'AREVE est devenue un Espace Conseil France Rénov', comme 450 autres structures en France, pour accompagner les ménages dans la rénovation des logements. Ces missions sont complétées depuis 2022 par des actions de conseil auprès des entreprises

du «petit tertiaire» (locaux professionnels dont la surface est < 1000 m²).

Notre action

Depuis sa création, l'AREVE a délivré plus de 5.500 conseils ou accompagnements pour les habitants de l'Est Var dans leur projet de rénovation. En 2022, ce sont plus de 1.200 ménages qui nous ont contacté pour obtenir des informations techniques, ou sur les aides financières, ou encore sur la lecture de devis ou un problème administratif.

En 2024, nous avons obtenu l'agrément Mon Accompagnateur Rénov'.

TITULAIRES	SUPPLEANTS
 Estérel Côte d'Azur Agglomération	
M. GRILLET	M. ISEPPI
MME. KARBOWSKI	M. SARRAUTON
MME LANCINE	MME BARKALLAH
M. MARCHAND	MME DEMONEIN
MME ARENAS (Présidente)	M. FABRE
M. REGGIANI	M. BOUIDOUBE
 Dracénie Provence Verdon Agglomération	
MME N. GONZALES	M. MARTIN
MME MARCY	M. ROUVIER
M C. DUBOIS	M ALEMAGNA
MME BOYER	M. MARIA
 Communauté de Communes du Pays de Fayence	
MME ALEXANDRE	M. SAILLET
M. RAYNAUD	M. DURAND-TERRASSON

Le Conseil aux Particuliers

Quantitatif

		2023	2022	Evolution
A01	Contact simple	728	927	-21,50%
A02	Conseil avancé	505	705	-28,40%
A03	Audit énergétique	25	16	56,30%
A3 copro	Audit en copropriété	6	0	
A04	Accompagnement aux travaux	25	14	78,57%
A4 copro	Accompagnement aux travaux en copropriété	7	1	
B01	Contact simple petit tertiaire	15	165	-90,90%
B02	Conseil avancé petit tertiaire	16	10	60,00%
		1314	1837	-28,50%

On remarque une baisse du nombre d'actes sur l'année 2023, due à une baisse de la demande, à des difficultés de personnel liées au départ de deux salariés à l'automne et une anticipation des ménages souhaitant bénéficier des aides à la rénovation 2024, annoncées comme plus importantes.

On constatera en revanche un accroissement sensible d'un nombre d'actes chronophages (A3 copro, A4 maison individuelle et copro) et vers lesquels il y a donc eu naturellement un certain report d'activité.



Cette tendance lourde continuera en 2024, avec le changement de réglementation dans les aides et l'apparition de «Mon Accompagnateur Rénov», qui vise justement une augmentation importante (triplement ?) de ces accompagnements longs dans une logique de réalisation de rénovations dites «d'ampleur».

Ce nouveau dispositif, lancé officiellement au 1er janvier 2024, va bousculer considérablement les actions de nos conseillers. Il implique un travail d'accompagnement des dossiers estimé à plusieurs mois par dossier, le temps d'élaborer (audit énergétique) et de réaliser complètement des travaux.

Sinon, la mission d'accompagnement et de conseil des Espaces Conseil France Rénov' auprès des particuliers n'a pas changé dans son contenu en 2023.

Elle repose sur un partage strict des actions en quatre «actes métiers» distincts,

De l'A1 (prise de contact et qualification d'un projet) à l'A4 (accompagnement au temps long nécessitant la réalisation préalable d'un audit énergétique, c'est un panel d'actes qui sont réalisés par les conseillers de l'Agence.

On notera que l'acte A2 (qui se matérialise principalement par un rendez-vous au sein de l'Agence) constitue le point central de la mission, alors que l'acte A3 (évaluation ou audit énergétique) est un passage obligé nécessitant étude et déplacement au domicile très chronophage.

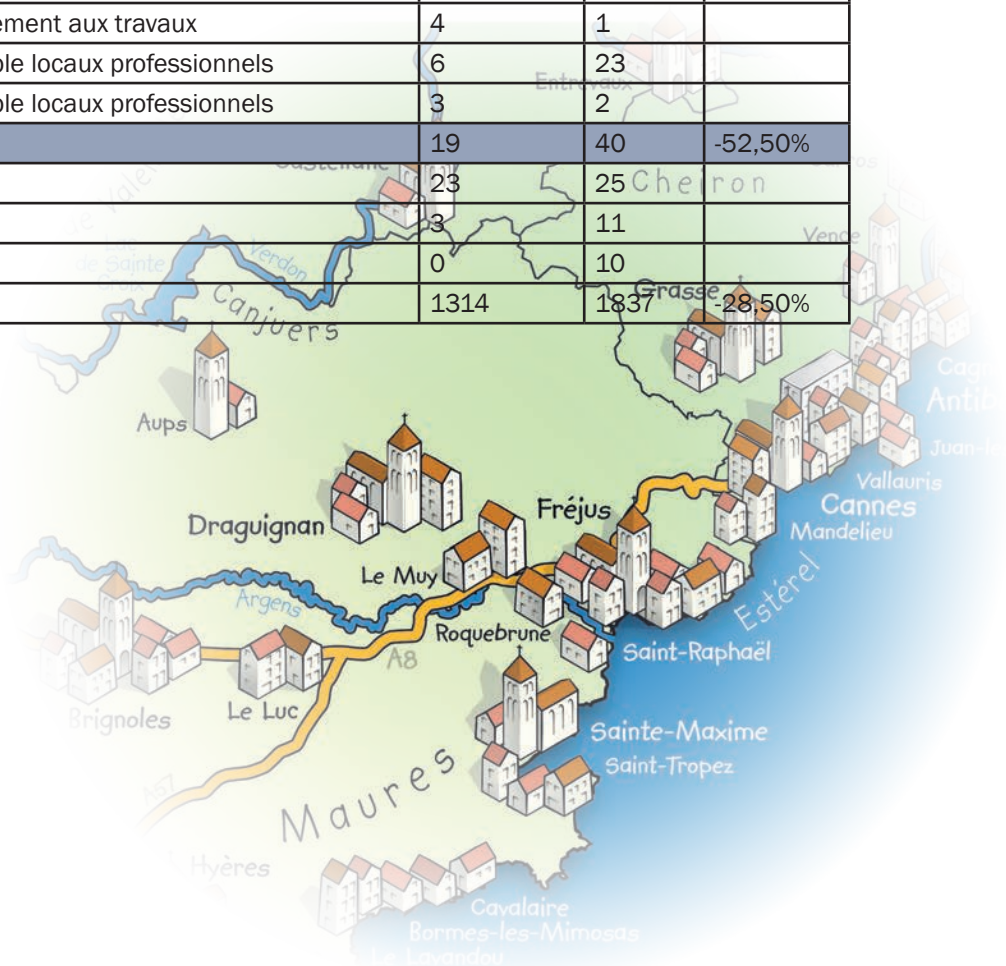
La particularité de l'AREVE en cette année 2023, du fait de sa qualification RGE études est d'ailleurs de proposer cet acte sous forme d'un audit énergétique payant et pouvant être reconnu comme tel (et subventionné) dans le cadre des aides Ma Prime Rénov'.

Bien qu'étant légèrement inférieur au prix du marché, le nombre d'audits réalisés en maison individuelle a été relativement restreint, le geste d'audit n'étant pas un pré-requis systématique pour entrer dans un parcours de rénovation aidé.

Le Conseil aux Particuliers

Répartition géographique

	2023	2022	
	Nombre d'actes de conseil		Evolution
CA Dracénié Provence Verdon Agglo.	581	846	-31,30%
A1 - Conseil simple de 1 ^{er} niveau	320	415	
A2 - Conseil approfondi	248	314	
A3 - Audit énergétique	5	8	
A4 - Accompagnement aux travaux	5	8	
B1 - Conseil simple locaux professionnels	1	97	
B2 - Conseil simple locaux professionnels	2	4	
CA Estérel Côte d'Azur Agglomération	499	715	-30,20%
A1 - Conseil simple de 1 ^{er} niveau	277	378	
A2 - Conseil approfondi	172	288	
A3 - Audit énergétique	15	5	
A4 - Accompagnement aux travaux	16	5	
B1 - Conseil simple locaux professionnels	8	35	
B2 - Conseil simple locaux professionnels	11	4	
CC du Pays de Fayence	208	230	-9,60%
A1 - Conseil simple de 1 ^{er} niveau	108	109	
A2 - Conseil approfondi	82	92	
A3 - Audit énergétique	5	3	
A4 - Accompagnement aux travaux	4	1	
B1 - Conseil simple locaux professionnels	6	23	
B2 - Conseil simple locaux professionnels	3	2	
Autres EPCI Var	19	40	-52,50%
A01	23	25	
A02	3	11	
B01	0	10	
Total général	1314	1837	-28,50%



Répartition par commune

	Conseil simple	Conseil appro- fondi	Audit énergé- tique	Accompagnement aux travaux	Conseil simple locaux pro.	Conseil approfon- di locaux pro.	Total
CA Dracénie Provence Verdon Agglomération							
AMPUS	5	2					7
BARGEMON	3	7					10
CALLAS	5	3					8
CHATEAUDOUBLE	2	4					6
CLAVIERS	5	4					9
DRAGUIGNAN	126	91	1	1	1	1	221
FIGANIERES	6	4					10
FLAYOSC	19	17	1	1			38
LA BASTIDE	3	3	1	1			8
LA MOTTE	14	7					21
LA ROQUE ESCLAPON		1					1
LE MUY	21	15					36
LES ARCS SUR ARGENS	16	17					33
LORGUES	31	14	1	1			47
MONTFERRAT	2	1					3
SAINT ANTONIN DU VAR	1	3	1	1		1	7
SALERNES	13	9					22
SILLANS LA CASCADE	2	2					4
TARADEAU	5	3					8
TRANS EN PROVENCE	16	19					35
VIDAUBAN	24	18					42
CA Estérel Côte d'Azur Agglomération							
FREJUS	114	71	11	12	7	11	226
LES ADRETS DE L ESTEREL	6	6					12
PUGET SUR ARGENS	12	7			1		20
ROQUEBRUNE SUR ARGENS	40	22					62
SAINT RAPHAEL	105	63	4	4			176
CC du Pays de Fayence							
BAGNOLS EN FORET	18	9					27
CALLIAN	15	10	1	1			27
FAYENCE	20	20					40
MONS	3	1					4
MONTAUROUX	23	17	1	1			42
SAINT PAUL EN FORET	5	6					11
SEILLANS	14	7	3	2	6	3	35
TANNERON	3	2					5
TOURRETTES	7	6					13

Le Conseil aux Particuliers

Éléments qualitatifs

Type demandeur

Personne morale privée (dont syndic)	28
Personne physique	1244
Non renseigné / Inconnu	43
Total général	1315

Type logement

Appartement	9,81%
Autre	3,19%
Immeuble	0,91%
Maison individuelle	77,57%
Maison mitoyenne 1 côté	0,68%
Maison mitoyenne 2 côtés	0,61%
Non renseigné / Inconnu	7,22%

Statut demandeur

Autre	1,06%
Locataire	0,23%
Membre ou président de conseil syndical	2,21%
Nu-propiétaire	0,23%
Occupant à titre gratuit	0,30%
PO ou PB membre d'une SCI	1,22%
Professionnel	0,99%
Propriétaire bailleur	6,92%
Propriétaire occupant	81,83%
SCI	0,46%
Syndic de copropriété	0,91%
Usufruitier	0,38%
Non renseigné / Inconnu	3,27%

Catégorie revenus du ménage

MaPrimeRénov'Bleu (ménage très modeste)	27,67%
MaPrimeRénov'Jaune (ménage modeste)	11,71%
MaPrimeRénov'Rose (ménage aisé)	22,72%
MaPrimeRénov'Violet (ménage intermédiaire)	19,10%
Non renseigné / Inconnu	18,79%



Le Conseil aux Particuliers

Éléments qualitatifs



Âge du logement

1948 ou avant	9,73%
Entre 1949 et 1974	20,99%
Entre 1975 et 1981	10,19%
Entre 1982 et 1989	6,54%
Entre 1990 et 2000	6,84%
Entre 2001 et 2011	3,42%
> 2012	0,68%
Non renseigné / Inconnu	41,6%



Surface du logement

100 à 120 m ²	11,10%
120 à 140m ²	5,86%
140 à 160m ²	4,64%
> 160m ²	6,77%
< 60m ²	4,41%
60 à 80m ²	5,70%
80 à 100 m ²	9,66%
Non renseigné / Inconnu	51,86%



Mode de contact

Animation	3,57%
E-mail	17,64%
Rencontre physique	29,35%
Téléphone	40,68%
Visioconférence	0,30%
Non renseigné / Inconnu	8,44%



Le Conseil aux Copropriétés

Rappel des missions



Au-delà des missions d'accompagnement en maison individuelle, un gros travail a été effectué en 2023 sur la question du suivi des copropriétés. La labellisation de l'AREVE en tant qu'auditeur énergétique (OPQIBI 1905) ainsi que la participation au projet Rénovons Collectif sur le territoire Estérel Côte d'Azur, actées en 2022, sont des pans importants de ce suivi qui ont engendré une activité importante sur le sujet des copropriétés.

Ainsi, ça n'est pas moins de 7 copropriétés qui ont fait l'objet d'un audit énergétique complet en vue de travaux sur la seule année 2023. Grâce à une mobilisation importante des syndicats ces derniers mois, une identification a pu être faite des copropriétés étant en besoin et en envie (au travers d'un conseil syndical motivé) d'effectuer des travaux de rénovation.

Liste des interventions audit énergétique en copropriété :

- Les Grilles, Fréjus, 22 lots
- Le Logis de Valescure, Fréjus, 30 lots
- Les Mimosas, Saint Raphaël, 160 lots
- La Rose des Sables, Fréjus, 321 lots
- Le Mer et Soleil, Fréjus, 65 lots
- L'Horoscope, Fréjus, 8 lots
- Le Saint Lambert II, Fréjus, 58 lots

Programme Rénovons Collectif

Le programme Rénovons Collectif, porté par Ile de France Energies sur une cinquantaine de collectivités en France aura permis au territoire Estérel Côte d'Azur de bénéficier d'un certain nombre d'actions et de marquer un tournant décisif dans la sensibilisation des syndicats et des copropriétaires à la rénovation énergétique en copropriété.



En un peu plus d'un an, ce sont des boîtages informatifs, des réunions d'échanges et d'informations entre professionnels et des événements de type salon de la rénovation qui auront permis une véritable mobilisation d'ampleur sur le sujet. Ces événements, associés à une campagne de communication locale et nationale auront permis de mettre le sujet de la rénovation énergétique en copropriété au rang des priorités locales en termes d'économies d'énergie.

Ce programme a également été l'occasion de rapprocher les actions du service Habitat de l'agglomération Estérel Côte d'Azur avec accompagnements et le travail de terrain mené par l'AREVE.



Animations, partenariats

2023 aura été une année marquée par un travail important effectué à l'attention des professionnels partenaires de la rénovation énergétique.

Ces actions, menées en particulier par Camille Couvelaere (qui a quitté la structure à l'automne 2023) ont mené à une série d'actions et d'accompagnement salué unanimement par l'ensemble des partenaires au moment de son départ.

Sur demande du territoire du Pays de Fayence, l'AREVE a également participé au salon de la Rénovation et de l'Eco Habitat, une première pour le territoire qui inaugurerait sa capacité d'action et de promotion de la thématique à un moment opportun et qui a su considérablement mobiliser les foules.

Terres du Var

Mard

L'Areve démystifie la rénovation énergétique

Draguignan L'Areve, l'agence de rénovation énergétique de l'Est-Var donnait samedi des conseils gratuits en matière d'isolation et d'énergies renouvelables.

L'Areve (Agence de rénovation énergétique de l'Est-Var) a organisé, samedi, un salon autour de la rénovation énergétique de l'habitat. L'événement a rassemblé une vingtaine d'exposants et draine un public nombreux, autour d'une thématique qui s'inscrit pleinement dans l'air du temps, en réponse à la crise énergétique.

L'Areve est un service public qui conseille et accompagne les particuliers dans leurs projets de rénovation énergétique, qu'il s'agisse de diagnostic, d'isolation ou encore d'énergies renouvelables. Les conseils de l'Areve sont neutres et gratuits. Ils permettent au néophyte de faire des choix éclairés et d'éviter la plupart des pièges tendus par certains commerçants peu scrupuleux.

Commencer par un diagnostic
Fabrice Vitreau, directeur de l'Areve, vante les atouts de la structure et insiste sur l'impor-



Les conseillers de l'Areve accueillent le public à Draguignan (quartier Chabran). Les conseils de l'organisme sont neutres et gratuits. (Photos S. F.)

tance d'une consultation préalable, en amont des travaux. « Il faut impérativement mettre une certaine distance avec les messages commerciaux. Rien n'est facile, rien n'est gratuit. Un projet de réno-

vation doit être structuré. Il commence généralement par un diagnostic. L'isolation des murs, puis des ouvertures prend ensuite le relais. Ce n'est qu'en fin de parcours que l'on installe de nouveaux dispositifs de

chauffage, correctement dimensionnés. Il existe des aides pour tous. L'Areve aide le maître d'ouvrage à les mobiliser, avant les travaux ». Renseignements : <http://lareve83.fr> S. F.



Il s'agit d'éviter la plupart des pièges tendus par certains commerçants peu scrupuleux.



L'événement a rassemblé une vingtaine d'exposants et draine un public nombreux.

L'AREVE aura également connu deux temps forts marquants dans sa relation avec les professionnels avec l'organisation d'un salon professionnel à Draguignan, sur les seuls moyens de l'AREVE et avec l'unique participation de professionnels partenaires.



Avec une grosse vingtaine de stands et la participation de nombreux particuliers à la journée, l'opération a été considérée comme un succès certain.



6 réunions ont été organisées, souvent doublées afin de couvrir au plus près un territoire de proximité (exemples : réunion-galette des rois à Fréjus et Draguignan et rentrée de septembre/octobre à Fréjus et Draguignan). Ces réunions d'informations, parfois organisées en soutien de la CAPEB, sont très suivies par nos professionnels partenaires, participant à faire émerger une culture commune de rénovation énergétique de qualité (respect des devis, compréhension des aides financières, réponses précises aux attentes des clients, etc.)

Enquêtes

Les enquêtes de satisfaction réalisées par l'ADEME depuis plusieurs mois sont toujours d'actualité et n'ont pas connu de bouleversements majeurs dans leurs résultats.

L'enquête de satisfaction fait état de 276 réponses depuis le 1er janvier 2022. Cette enquête, envoyée par mail 3 mois après un premier contact avec un Espace Conseil France Rénov', nous permet d'afficher un taux de satisfaction client de 96%.

L'enquête "passage à l'acte", elle, fait état de 177 réponses. La proportion de personnes engagées dans un processus de rénovation (et ayant donc réalisé au moins un type de travaux un an après un premier entretien) suite à un accompagnement de la structure n'a pas non plus bougé, autour de 73%. Cet excellent chiffre doit rassurer sur notre capacité à être entendu comme déclencheur de travaux au niveau local.



Parallèlement à ces enquêtes de satisfaction, nous avons mené notre propre enquête de réalisation de travaux auprès de nos contacts, sur sollicitation du territoire dracénois espérant compléter les retours. Après l'envoi d'un questionnaire à plus de 2000 contacts, nous avons obtenu 280 réponses.

On constate un taux de réalisation légèrement inférieur (55% des interrogés ont fait des travaux, 22% supplémentaires comptent le faire dans l'année) au taux relevé par l'ADEME.

Ces chiffres sont toutefois parfaitement cohérents.



A noter ! Dans 83,3% des cas, les travaux sont réalisés par des entreprises locales.